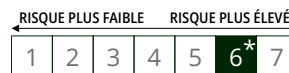


CARMIGNAC PRIVATE EVERGREEN B EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV - UCI PART II DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum
de placement
recommandée :



LU3300958496

Reporting mensuel - 29/05/2026

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

Carmignac Private Evergreen⁽ⁱ⁾ est un fonds ouvert semi-liquide destiné aux investisseurs professionnels, conçu pour offrir une exposition diversifiée au Private Equity, principalement à travers des investissements secondaires. Cette approche est enrichie par des investissements primaires et des co-investissements directs soigneusement sélectionnés, orientés vers des actifs privés matures. Le Fonds a pour objectif de générer des performances positives et une appréciation du capital à moyen et long terme, sur une période d'investissement recommandée minimum de 5 ans, en se concentrant sur les segments du capital-transmission (LBO) et du capital-développement (growth) dans les marchés développés.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur). Le Fonds présente un risque de perte en capital.

EVOLUTION DU FONDS DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.

PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 29/05/2026 - Net de frais)

En raison de la réglementation, nous ne pouvons publier les performances d'une part ayant une période inférieure à un an.



E. Boscher

A. De Chezelles

M. Chew

PROFIL

FONDS

Classification SFDR : Article 8

Domicile : Luxembourg

Type de fonds : FIA

Forme juridique : SICAV UCI PART II

Nom de la SICAV : Carmignac Private Evergreen⁽ⁱ⁾

Fin de l'exercice fiscal : 31/12

Souscription : Mensuelle

(Préavis de 14 jours calendaires)

Rachat : Trimestrielle

(Préavis de 90 jours calendaires)

Heure limite de passation d'ordres : avant 16:00 heures (CET/CEST)

Date de lancement du Fonds : 15/05/2024

Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation

Date de la 1ère VL : 31/03/2026

Devise de cotation : EUR

VL (part) : 100,2€

GÉRANT(S) DU FONDS

Edouard Boscher depuis le 15/05/2024

Alexis De Chezelles depuis le 15/05/2024

Megan Noelle Chew depuis le 15/05/2024

ALLOCATION

ALLOCATION BASÉE SUR LES POSITIONS (au 29/05/2026)

STRATEGIE/SOUS-CLASSE D'ACTIFS EXPOSITION (ACTIF NET)

Co-investissements secondaires	68,1%
Co-investissements directs	14,1%
Investissements primaires et secondaires	2,8%
Poche liquide nette des dettes et créances identifiées	14,9%
Total	100,0%

ALLOCATION EN TRANSPARENCE

Poids rebasés excluant la poche liquide.

EXPOSITION PAR SECTEUR (%)

EXPOSITION PAR MILLÉSIME (%)

PRINCIPAUX GENERAL PARTNER (GP)

EXPOSITION PAR ZONE GÉOGRAPHIQUE (%)

(i) Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Private Evergreen de la SICAV Carmignac S.A. SICAV - PART II UCI immatriculée au RCS du Luxembourg sous le numéro B285278.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- Volume du marché secondaire : Le marché secondaire du Private Equity reste l'un des segments les plus résilients des marchés privés, connaissant une forte croissance. Selon Evercore, il a atteint un niveau record de \$225 milliards de volume de transactions en 2025, soit une croissance de +40% par rapport à 2024, qui était déjà une année record. Cela correspond à un TCAM de +20% depuis 2013. Malgré cette année exceptionnelle, le marché secondaire ne représente encore que moins de 3% du marché total du Private Equity (environ \$10 000 milliards d'actifs sous gestion, selon Pitchbook), ce qui laisse entrevoir un potentiel de croissance considérable. Les opérations LP-led restent un moteur clé de cette dynamique, représentant 53% du volume des transactions en 2025 (contre 47% pour les opérations GP-led).
- Prix des transactions secondaires : Les prix des transactions secondaires LP-led sont restés élevés, bien qu'en légère baisse, avec un prix moyen de 92 cents par dollar (contre 94 cents en 2024), selon Jefferies. Cela souligne la nécessité d'être discipliné et d'apporter des éléments non liés au prix pour rester compétitif, tels que la rapidité, la fiabilité de l'exécution et une structuration adaptée. Les stratégies buyout continuent de représenter la majorité des volumes de transactions LP-led, atteignant 70%.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- En mai 2026, la valeur liquidative de Carmignac Private Evergreen (EUR I) affiche une performance stable de +0,1 %, portée par la réception de l'essentiel des valorisations des portefeuilles sous-jacents au T1. Dans l'ensemble, les fonds demeurent résilients : les stratégies européennes progressent légèrement (notamment FSI I et Minerva), tandis que certains fonds nord-américains sont en léger retrait, en particulier sur des transactions secondaires telles que Michigan et Roland. Cette stabilité est à souligner au regard d'un environnement macroéconomique et géopolitique plus incertain au T1, marqué par la correction des marchés cotés et la hausse des matières premières en mars. La poche de co-investissements directs reste très dynamique, avec une croissance opérationnelle solide des participations. Ahead, société de conseil IT opérant aux États-Unis, a ainsi été revalorisée, soutenue par des résultats supérieurs aux attentes depuis début 2025.
- Aujourd'hui, le portefeuille offre une exposition à plus de 1,000 entreprises sous-jacentes. Il est diversifié en termes de secteurs d'activité, de géographies et de millésimes, tout en mettant l'accent sur les marchés développés. La partie liquide du portefeuille est proche de l'allocation cible de 15%, et est gérée activement et investie dans des fonds obligataires et crédit Carmignac sans frais, affiche une performance nette annuelle de +5% depuis la création du fonds.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Stratégie d'investissement : Axé sur les Secondaires, Carmignac Private Evergreen offre une solution unique de capital-investissement aux investisseurs souhaitant se constituer immédiatement une exposition diversifiée à des sociétés de grande qualité sous LBO. Notre allocation cible met l'accent sur les Secondaires par le biais de co-investissements, couplée à des co-investissements directs afin de générer de l'alpha. Les investissements secondaires offrent un profil risque-rendement attractif, grâce à la diversification des portefeuilles acquis, la possibilité de négocier des décotes et des paiements différés, et présentent de nombreux avantages tels que l'absence de courbe en J et du risque de "blind pool". Quelques investissements primaires pourront être envisagés ultérieurement. Il s'agit d'une classe d'actifs présentant une faible corrélation avec les marchés publics et les autres marchés privés, ce qui renforce la complémentarité des stratégies cotées et privées au sein d'un portefeuille d'investissement.
- Perspectives : Le transfert d'un intérêt dans un fonds spécialisé en services financiers est attendu en juin. L'éventuelle IPO de SpaceX (l'un des principaux actifs de notre portefeuille) constitue également un catalyseur important. Enfin, deux transactions secondaires LP-led sont en phase avancée de due diligence avec Clipway.
- Nous continuons d'analyser de nombreuses opportunités en secondaires et co-investissements directs, notamment dans le segment mid-market. Les perspectives pour les investissements secondaires en 2026 restent favorables, portée par la demande de liquidité, le rééquilibrage des portefeuilles et la volonté de cristalliser des gains. Malgré des prix compétitifs, le marché secondaire demeure orienté acheteurs, offrant des points d'entrée attractifs.

(i) Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Private Evergreen de la SICAV Carmignac S.A. SICAV - PART II UCI immatriculée au RCS du Luxembourg sous le numéro B285278.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

GLOSSAIRE

Capital-investissement (Private Equity) : Le capital-investissement regroupe l'ensemble des opérations qui consistent à prendre des participations au capital de sociétés généralement non cotées. Traditionnellement, les capitaux du capital-investissement proviennent principalement d'investisseurs institutionnels et de particuliers qui investissent directement dans les entreprises ou par l'intermédiaire de fonds gérés par des General Partners. Contrairement aux investissements cotés, qui sont négociés quotidiennement, le capital-investissement ne l'est pas. Les fonds de capital-investissement recherchent des entreprises ayant un potentiel de croissance dans différents secteurs et couvrent l'ensemble du cycle de vie des entreprises, depuis les start-ups jusqu'aux entreprises existants depuis plusieurs dizaines d'années, de toutes tailles et dans de nombreux secteurs d'activité à travers le monde.

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : «Article 8» qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou «Article 9» qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore «Article 6» qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Co-investissement : Investissements généralement réalisés à des conditions préférentielles aux côtés d'un fonds de capital-investissement qui porte le projet.

Fonds de fonds primaires : Un fonds constitué d'un portefeuille de plusieurs fonds directs.

Fonds direct : Un fonds qui acquiert directement des participations dans des entreprises avec l'objectif de générer de la valeur grâce à des améliorations opérationnelles, managériales et/ou financières.

Fonds Evergreen (également connus sous le nom de fonds "ouverts" ou "semi-liquides") : véhicules d'investissement sans durée limitée qui offrent une plus grande flexibilité que les fonds fermés, permettant aux investisseurs de souscrire ou racheter des parts périodiquement. Les fonds Evergreen permettent également d'être entièrement investis dès la souscription.

Fonds secondaires : Fonds qui acquiert des portefeuilles de participations dans plusieurs fonds fermés déjà existants auprès d'investisseurs initiaux recherchant des liquidités dans ces fonds avant leur terme.

General Partner (GP) : Un GP désigne la société de capital-investissement chargée de gérer un fonds.

Limited Partners (LPs) : Ils désignent les investisseurs dans un fonds aux côtés du GP, généralement des fonds de pension, des compagnies d'assurance, des fonds souverains, des family offices ou des investisseurs individuels.

Marchés privés : Il s'agit des investissements dans des actifs et des instruments financiers qui ne sont pas négociés sur des marchés publics. La principale classe d'actifs est le capital-investissement.

Millésime : L'année au cours de laquelle un fonds de capital-investissement a commencé à effectuer des investissements.

Poche liquide : Partie du fonds détenue en actifs convertibles immédiatement en liquidités.

Société en portefeuille : Entreprise dans laquelle une société de capital-investissement a investi. Elle peut être publique ou privée.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

CARACTÉRISTIQUES

Parts	Date de la 1ère VL	Code Bloomberg	ISIN	Politique de distribution	Minimum de souscription initiale ⁽¹⁾
A EUR Acc	15/05/2024	CAPSRAE LX	LU2799473124	Capitalisation	EUR 10000
F EUR Acc	15/05/2024	CAPSRFE LX	LU2799473397	Capitalisation	EUR 10000
I EUR Acc	15/05/2024	CAPSRIE LX	LU2799473470	Capitalisation	EUR 5000000
B EUR Acc	31/03/2026	CAPUPBE LX	LU3300958496	Capitalisation	EUR 10000000

(1) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com

FRAIS

Parts	Coûts ponctuels		Coûts annuels		Coûts accessoires ⁽²⁾
	Coûts d'entrée	Coûts de sortie	Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Coûts de transaction	Commissions liées aux résultats
A EUR Acc	Max. 4%	5%	2,42%	0,03%	15%
F EUR Acc	Max. 4%	5%	1,71%	0,03%	15%
I EUR Acc	—	5%	1,47%	0,03%	15%
B EUR Acc	4%	5%	1,21%	0,03%	10%

(2) Prélèvés sous certaines conditions.

Coûts d'entrée : Coût ponctuel à payer au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels. **Coûts de sortie** : Max. de votre investissement avant qu'il ne vous soit versé. 5% pourrait être le montant maximum qui peut vous être facturé. Pour les parts A et I, un supplément de 5% pourrait être le montant maximal pouvant vous être facturé à titre de frais de rachat anticipé dans le cas où vous demanderiez le rachat de vos parts dans les dix-huit (18) mois suivant le lancement du compartiment. **Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation** : Estimation basée sur les coûts réels au cours de l'année dernière. **Coûts de transaction** : Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons. **Commissions liées aux résultats** : des rendements positifs du compartiment, sous réserve d'un Hurdle Rate de cinq pour cent (5%). Le montant réel varie en fonction de la performance de votre investissement.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

LIQUIDITÉ : Si des rachats exceptionnellement importants sont effectués et que ces derniers obligent le Fonds à vendre des actifs, alors la nature illiquide des actifs pourrait obliger le fonds à les liquider avec une décote, notamment en cas de conditions défavorables telles que des volumes anormalement limités ou des écarts inhabituellement importants entre les cours acheteur et vendeur. **VALORISATION** : La méthode de valorisation, qui repose en partie sur des données comptables (calculées trimestriellement ou semestriellement), et le décalage dans le temps avec lequel les VL sont reçues des General Partners, pourraient avoir des impacts sur les VL avec un certain retard. De plus, la VL est sensible à la méthodologie de valorisation adoptée. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : Les investisseurs s'en remettent exclusivement au pouvoir discrétionnaire des gérants et au niveau de transparence des informations disponibles pour sélectionner et réaliser des investissements appropriés. Il n'y a aucune garantie quant au résultat final des investissements. **CONTRÔLE LIMITÉ SUR LES INVESTISSEMENTS SECONDAIRES** : Lorsque le Fonds effectue un investissement secondaire, il n'a généralement pas la possibilité de négocier les modifications des documents constitutifs d'un fonds sous-jacent, de conclure des lettres d'accompagnement ou de négocier les conditions juridiques ou économiques de la participation dans le fonds sous-jacent ciblé. Une fois acquis par le Fonds, les fonds sous-jacents investissent généralement de manière totalement indépendante.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 29/05/2026. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

(i) Carmignac Private Evergreen désigne le compartiment Private Evergreen de la SICAV Carmignac S.A. SICAV – PART II UCI immatriculée au RCS du Luxembourg sous le numéro B285278.

CARMIGNAC GESTION, 24, place Vendôme - F - 75001 Paris - Tél : (+33) 01 42 86 53 35

Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF. SA au capital de 13 500 000 € - RCS Paris B 349 501 676

CARMIGNAC GESTION Luxembourg, City Link - 7, rue de la Chapelle - L-1325 Luxembourg - Tél : (+352) 46 70 60 1

Filiale de Carmignac Gestion - Société de gestion de fonds d'investissement agréée par la CSSF. SA au capital de 23 000 000 € - RCS Luxembourg B67549

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr